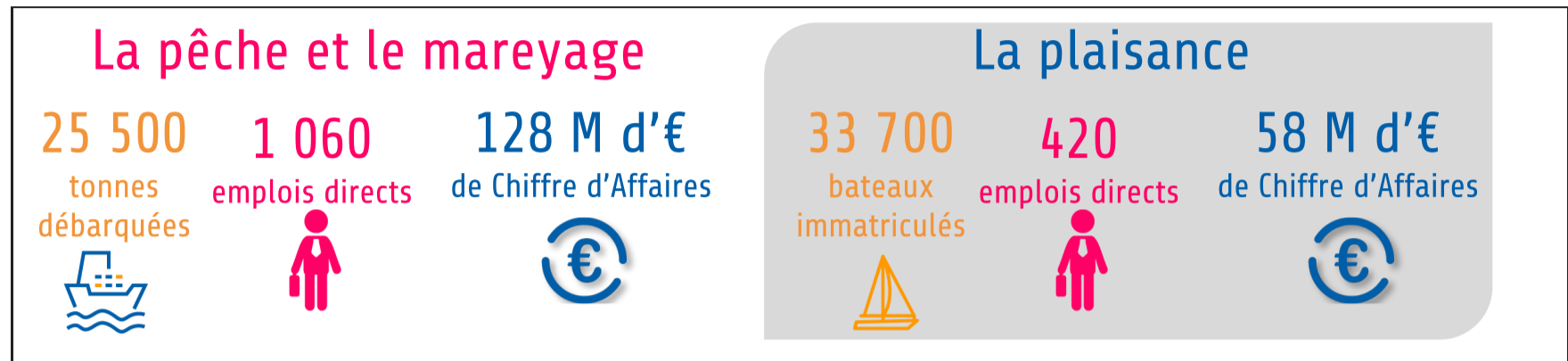


Armorstat / Atlas / Mer-Plaisance



La mer-plaisance en Côtes d'Armor

Dernière mise en ligne : Décembre 2016



La pêche en Côtes d'Armor

En 2015, la flotte de pêche des Côtes d'Armor s'élevait à 279 navires, soit 20 % de la flotte bretonne. La majorité relève de la « petite pêche » de proximité, la pêche au large ne représentant que 27 unités (mais 32 % des 772 marins embarqués). La flotte a enregistré une progression de 4 % par rapport à 2014.

La montée en puissance des armements hauturiers et des productions d'autres espèces de coquillages auparavant sous exploités par la pêche côtière ont permis de diversifier les apports en produits de la pêche. La production totale s'élève aujourd'hui à 25 500 tonnes.

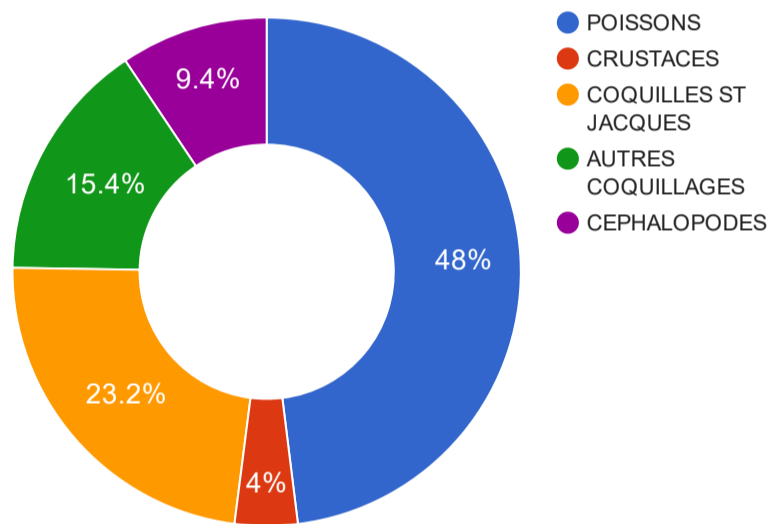
Les débarquements concernent 4 familles de produits :

- **Les poissons** (40 espèces dont l'églefin, la lotte, le cabillaud, le grondin rouge, le merlan, le Saint-Pierre, le tacaud, le lieu jaune) et **les céphalopodes** (encornets et seiches) sont capturés au chalut principalement par les navires hauturiers. Les apports sont stables, ils représentent environ 57 % des volumes débarqués.

- **Les coquillages** (dont la Coquille Saint-Jacques, bulots, praires, palourdes et amandes) sont pêchés en majorité par les dragueurs côtiers. Ils constituent environ 39 % des débarquements. Avec 5 800 tonnes débarquées en 2015, la Coquille Saint-Jacques est la 1^{ère} espèce en volume (et en valeur). Le gisement de praires, qui avait fait la renommée du port d'Erquy dans les années 50, connaît une légère reprise depuis 2012.

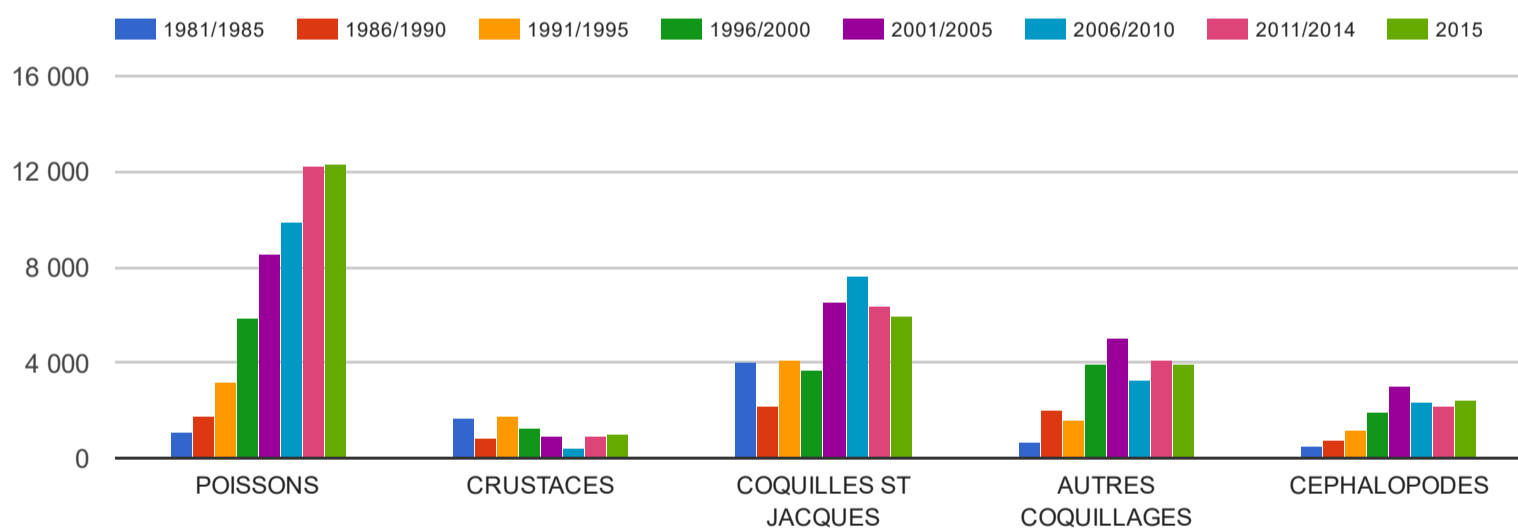
- **Les crustacés** (araignées de mer, tourteaux et homards), capturés au casier ou filet, représentent 4 % des volumes débarqués. Les apports sont stables.

Les produits de la pêche en 2015



Source : CCI22 - CAD

L'évolution des produits de la pêche depuis 1981 (en tonnes)



Source : CCI22 - CAD

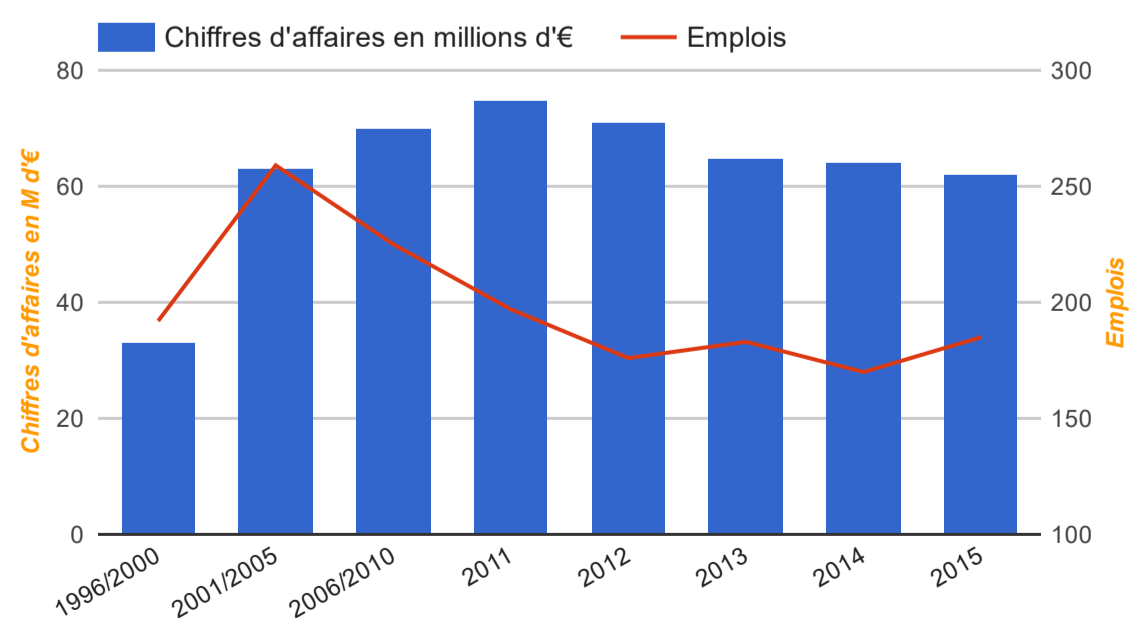
La valeur des débarquements, toutes espèces confondues, est de 66 millions d'€ en 2015, en hausse de 6 % par rapport à la moyenne de la période 2010/2014. A noter que le vieillissement de la flotte côtière (29 ans d'âge moyen, contre 14 ans pour la flotte hauturière) entraîne pour les armements des coûts élevés en consommation d'énergie et entretien des navires.

Le mareyage en Côtes d'Armor

La mise sur le marché des produits de la mer est réalisée par 18 ateliers de mareyage et de transformation qui emploient en 2015 un total de 180 personnes.

Le nombre d'ateliers, et parallèlement celui des salariés, a atteint son niveau maximum sur la période 2001/2005 (plus de 250 salariés et 21 ateliers) avant de connaître une importante phase de recul jusqu'en 2012. Depuis la situation est globalement stable avec une moyenne de 160 salariés et 18 ateliers.

Le chiffre d'affaires réalisé par ces ateliers est lui aussi plutôt constant, il était de 62 millions en 2015.



Source : CAD

Outre le marché national, les ateliers d'expédition et de transformation se positionnent sur le marché européen pour les produits frais et plus spécialement sur l'Europe du Sud pour la surgélation des céphalopodes et la chair des coquillages.

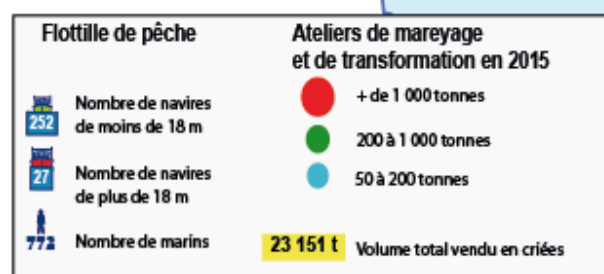
Acteurs intermédiaires entre producteurs et distributeurs, les ateliers ont su faire face à la concurrence dans un marché fortement mondialisé en valorisant des produits locaux de grande qualité, comme par exemple la coquille Saint-Jacques commercialisée sous forme de noix fraîches et surgelées (2 ateliers sont spécialisés dans cette transformation, à Erquy et Saint-Quay-Portrieux).

Les Pêcheries d'Armorique (Erquy) et Celtarmor (Saint-Quay-Portrieux) sont les principaux ateliers de transformation en termes d'effectif.

La flotte de pêche, les criées de vente et les entreprises de marée et de transformation en 2015

Sources : DDTM 22 - CCI22 - CAD

Cartographie : CAD

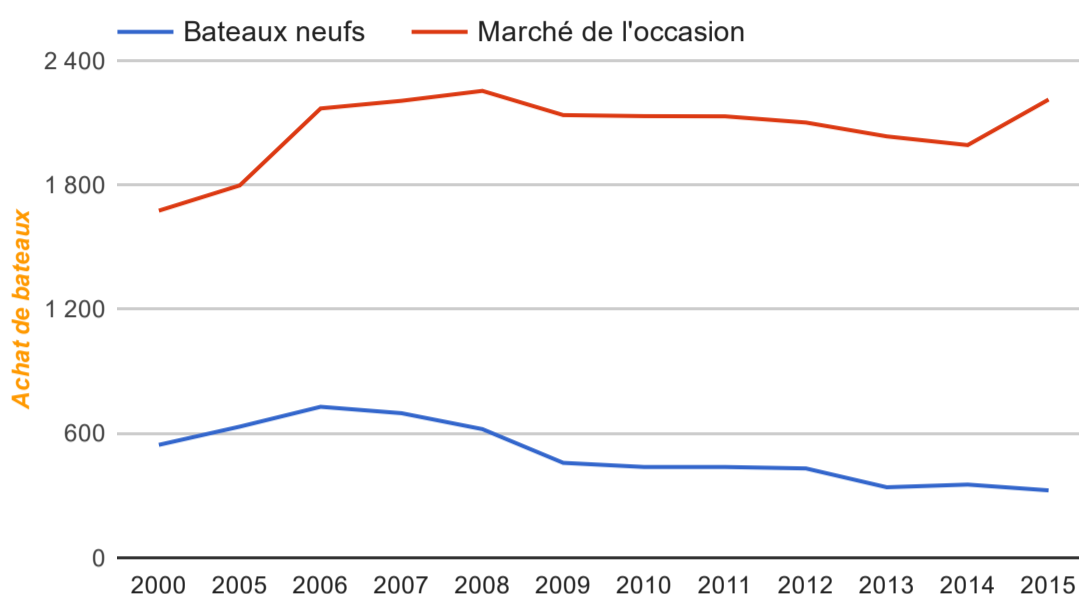


La plaisance en Côtes d'Armor

33 700 bateaux étaient immatriculés en Côtes d'Armor en 2015.

La flotte active (navigante ou présente dans les ports, mouillages ou sites de mises à l'eau), estimée à 18 250 unités, est composée principalement de bateaux de moins de 6 mètres (73 %) et à moteur (69 %).

Depuis 2009, la conjoncture économique a pénalisé l'achat de bateaux neufs tandis que le marché de l'occasion est resté insensible aux difficultés économiques. Il est désormais 7 fois supérieur au marché du neuf.



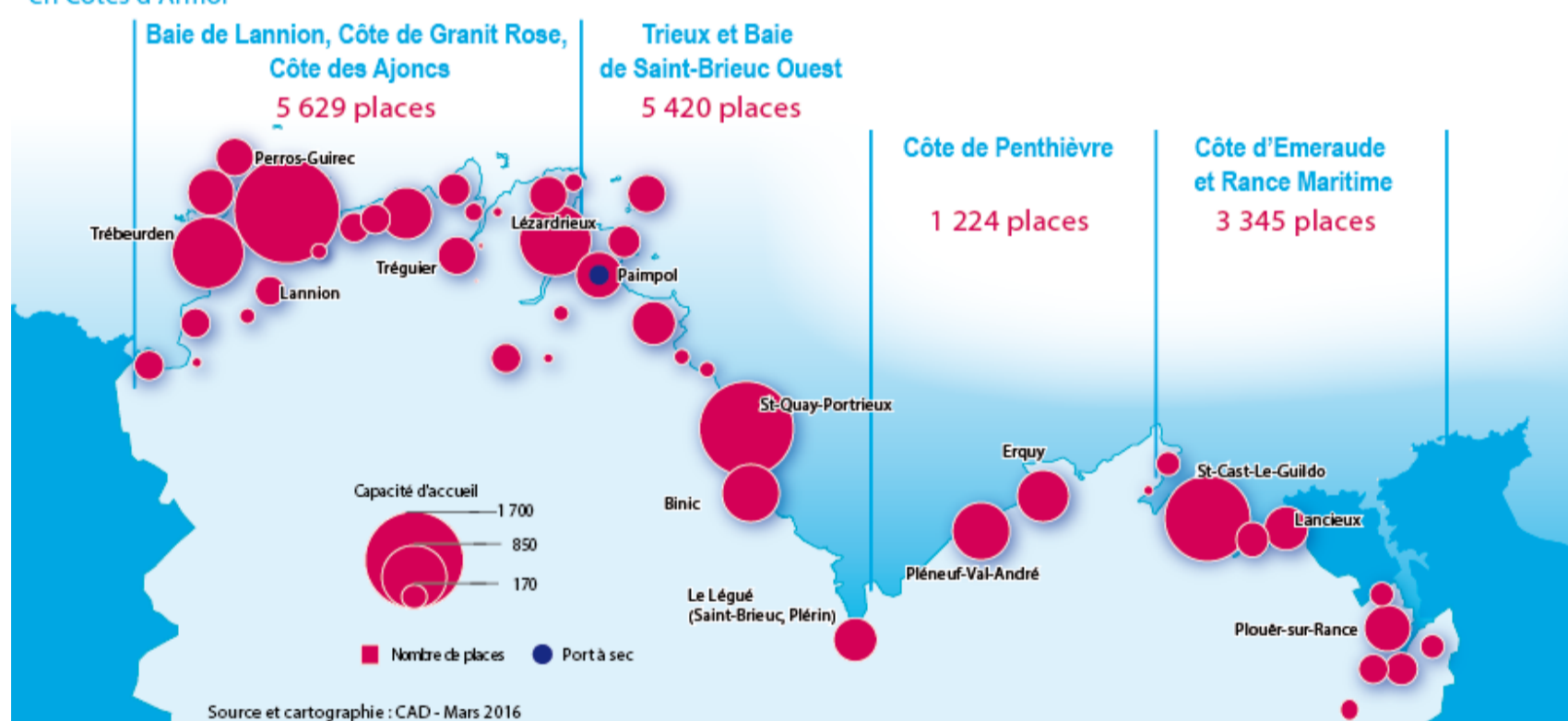
Source : CAD

Les **Côtes d'Armor totalisent 15 600 places d'accueil**, dont 8 700 emplacements sur pontons, bouées de pleine eau ou à échouage et 6 900 dans des zones de mouillage.

Le nombre de ports étant quasiment figé, et l'augmentation du nombre de places dans les infrastructures existantes très limitée, plusieurs centaines de plaisanciers sont sur listes d'attente pour avoir une place, notamment dans les ports en eau profondes (Saint-Cast-le-Guildo, Saint-Quay-Portrieux et Lézardrieux) et les bassins à flot de Dahouet et Paimpol.

L'engorgement des ports constitue un véritable frein au développement du tourisme nautique et plus largement à l'économie littorale.

La capacité d'accueil des ports de plaisance en Côtes d'Armor



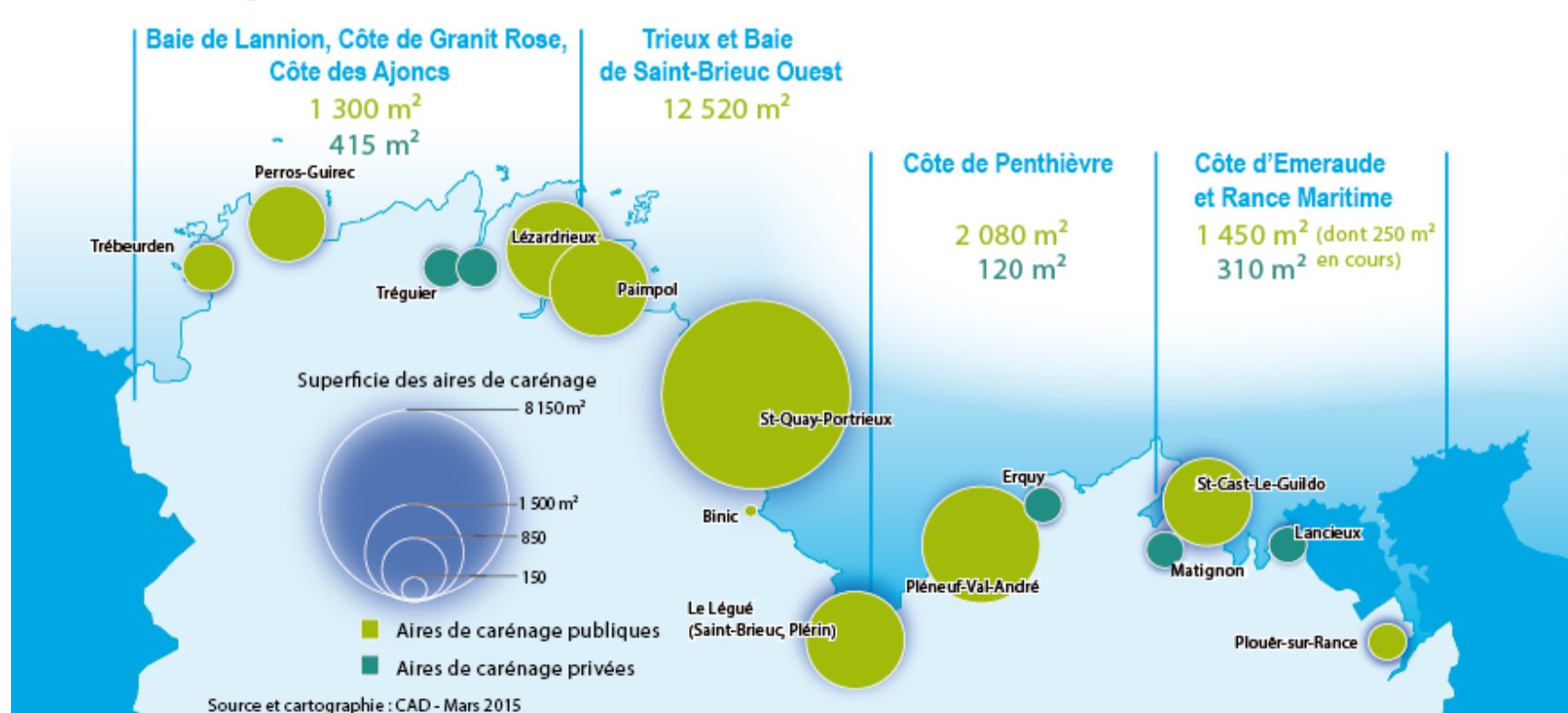
Source et cartographie : CAD - Mars 2016

A ce manque de places vient s'ajouter un **accès à la mer qui devient trop limité** au regard des pratiques nautiques actuelles. En effet, l'essor des bateaux transportables (les unités pneumatiques représentent 40 % des ventes d'unités neuves à moteur) et le développement d'activités de loisir nautique (voile légère, kayak, aviron...) entraînent un besoin en sites de mise à l'eau et en emplacements de stationnement à terre.

Parmi les principales entreprises de la filière, on peut citer « Nauti-Breiz » à Saint-Quay-Perros, « Gelgon Nautisme » à Penvenan ou « Boréal » à Minihy-Tréguier, « Bretagne Marine » à Lézardrieux et Perros-Guirec, « Cras Nautique » à Saint-Quay-Portrieux et Paimpol, « Rouxel Nautique » à Binic-Etables-sur-Mer et « Rouxel Marine » à Matignon.

On dénombre une **douzaine d'aires de carénage sur le littoral costarmoricain**. La plupart sont des aires publiques, la plus importante est située à Saint-Quay-Portrieux.

Les aires de carénage en Côtes d'Armor



Source et cartographie : CAD - Mars 2015

[^ Haut de page](#)